

# 2014-07 L'ALTERNANCE DANS L'ÉDUCATION

Cette étude se situe dans la perspective d'une contribution plus pédagogique que structurelle de l'alternance dans l'éducation. L'alternance est entendue comme mode d'action pédagogique pour contribuer à l'amélioration de la réussite en formation et corrélativement favoriser l'insertion professionnelle, tant par la voie de la formation scolaire et universitaire que par la voie de l'apprentissage.

## LE CONSTAT :

La part insuffisante réservée à la découverte professionnelle dans l'acquisition des connaissances, ne permet pas à l'alternance d'être une pratique à même de faciliter les processus d'apprentissage et de contribuer à l'amélioration des choix d'orientation professionnelle.

Le gouvernement a fixé, en octobre 2013, l'objectif d'atteindre les 500 000 apprentis en 2017, soit 65 000 de plus que fin 2012. Dans ce cadre, le ministère de l'éducation nationale affiche, lui, la volonté de faire passer le nombre d'apprentis en EPLE de 40 000 à 60 000 d'ici à quatre ans.

Chaque année 150 000 jeunes quittent le système éducatif sans aucune qualification, parmi eux 52% étaient sans emploi en 2010. Les enfants qui sortent du système sans diplôme sont, à une écrasante majorité, issus de parents ouvriers (5 enfants d'ouvriers pour un enfant de cadre).

Au sein de la génération 2007, 24 000 élèves ont achevé leur scolarité en 3<sup>ème</sup>. Le plus haut diplôme obtenu pour les jeunes empruntant la voie professionnelle est le CAP ou le BEP pour 39 %, le Bac professionnel pour 26 %, le DUT pour 6 %, la licence pour 2 %.

Au-delà, il est à noter que la voie professionnelle scolarise les enfants les plus en difficultés (80% étaient en retard en 6<sup>ème</sup>).

Si l'on se penche sur les chiffres de l'apprentissage (436 334 apprentis en 2012) on observe que plus de 40 % des apprentis préparent un baccalauréat. Enfin, le retard évoqué ci-dessus se traduit par un âge moyen des apprentis qui est passé entre 1986 et 2012 de 17,5 ans à 19,2 ans et les filles y sont très minoritaires.

Une approche internationale montre que l'ancrage de la voie de formation par apprentissage ne va pas nécessairement de pair avec un faible taux de chômage des jeunes. Même si les formations en alternance, et en particulier les contrats d'apprentissage, font preuve d'une meilleure performance en matière d'accès à l'emploi (mais cela diminue avec l'augmentation du niveau de diplôme), il convient de se garder d'installer l'apprentissage comme la modalité de formation susceptible de garantir les conditions qui permettent l'insertion professionnelle et donc de combattre efficacement le chômage.



**Jean-Marc Monteil**

est professeur titulaire de la chaire « Sciences du comportement et applications » au CNAM et ancien recteur. Il siège au CESE à la section de l'éducation, de la culture et de la communication en tant que personnalité associé.

## Contact :

jean-marc.monteil@lecese.fr  
01 44 43 62 57

## LES PISTES D'AMÉLIORATIONS:

Établie sur des fondements définis avec rigueur, l'alternance, pratiquée dans le cours de l'acquisition du socle des connaissances de compétences et de culture, et poursuivie lors de l'extension de ce socle, présenterait le double avantage de favoriser les acquisitions et de faire apparaître l'apprentissage comme une voie naturelle de formation et cela pour tous les niveaux de qualification ou de diplôme

**L'alternance doit impérativement construire sa pratique sur des échanges organiques entre les professionnels du monde du travail et les professionnels de l'enseignement.** Il convient de définir avec précision les conditions dans lesquelles les pratiques d'alternance sont mise en œuvre afin d'éviter des catégorisations erronées, particulièrement lorsqu'il s'agit d'un premier contact avec l'entreprise et plus largement avec un univers professionnel.

**La formation professionnelle par alternance requiert, à la fois, un encadrement académique et un « encadrement métier ».** Le premier, pour situer les connaissances impliquées par les tâches professionnelles dans la chaîne des connaissances acquises ou à acquérir. Le second, pour les qualifier, aménager le cadre de leur accueil et proposer le scénario pertinent pour leur utilisation et leur développement en fonction de l'objectif professionnel poursuivi, leur donnant ainsi, par l'expression même de leur utilité, une signification sociale. Cela implique la mise en place de structures de concertation étroite entre le monde académique et le monde économique.

**Soutenue par des formations initiales, équipées des mêmes principes pédagogiques, la formation par alternance, par la vertu de son rapport à l'action en milieu professionnel,** devraient être en mesure d'infléchir voire de corriger certaines des trajectoires qui éloignent de nombreux jeunes de la maîtrise des connaissances, de la qualification et, in fine, de l'insertion professionnelle.

**Tous les apprentissages réclament un scénario pédagogique.**

**La formation tout au long de la vie offre probablement l'opportunité de créer de nouvelles coopérations productives entre générations .**

**La VAE selon une modalité pédagogique d'alternance doit s'attacher à rendre comparables ou compatibles des parcours nationaux et à terme faciliter une mobilité européenne.**

Le lien entre la connaissance, ses modes d'acquisition et son utilisation dans l'action demeure un des sujets majeurs de la problématique de la formation quelle que soit la nature de celle-ci.

Cette étude prône l'alternance comme une démarche pédagogique en mesure, non de résoudre tous les problèmes soulevés mais d'enrichir les contextes d'acquisition des connaissances.

En effet, en proposant une plus grande variété de possibilités pour donner du sens aux apprentissages réalisés, par les jeunes et les moins jeunes, l'alternance en éducation offre à la diversité des compétences et des talents, mais aussi aux trajectoires éducatives les plus fragiles, des perspectives de réussite plus nombreuses.